

TARIFS SPÉCIFIQUES D'INSCRIPTION 2024/2025

Le conseil d'administration de l'Université Gustave Eiffel

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'Université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts et notamment l'article 7 ;

Vu la note de présentation et le document joints à la présente délibération.

Considérant qu'il est demandé aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur les tarifs spécifiques d'inscription 2024/2025, tels qu'ils lui ont été présentés ;

Délibère

Article 1^{er}

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité la présente délibération, comme suit :

Nombre de votants	:	31
Nombre d'abstentions	:	0
Nombre de votes pour	:	31
Nombre de votes contre	:	0

Article 2

Le président de l'Université Gustave Eiffel est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Le président de l'Université Gustave Eiffel
À Champs-sur-Marne, le 14 décembre 2023



Gilles ROUSSEL

FICHE DE PRÉSENTATION

TARIFS SPÉCIFIQUES D'INSCRIPTION 2024-2025

Information

Vote

Contexte :

Conformément à la délibération n°CA-21-0624-04 du Conseil d'administration du 24/06/2021, le Président de l'Université a délégué pour fixer les frais de formation continue, dont le montant est inférieur à 4 000 euros par formation, avec l'obligation de transmettre l'information au CA au moins une fois par an. Par contre, tous les autres frais de formation doivent faire l'objet d'une approbation du CA, ce qui est le cas des tarifs spécifiques d'inscription.

Les tarifs spécifiques d'inscription 2024/2025 concernent les cours de FLE, de certifications en langues, Pix, etc. Les quelques précisions sont inscrites en rouge dans le fichier joint. Les tarifs ont été présentés pour information au Conseil académique (CAc) du 30 novembre 2023.

Délibération sur :

Il est demandé aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur les tarifs spécifiques d'inscription 2024/2025.

Document(s) joint(s) :

- Tarifs spécifiques d'inscription 2024-2025

TARIFS SPÉCIFIQUES D'INSCRIPTION 2024/2025
Sans paiement de droits d'inscription supplémentaires
Certifications et cours de langues

CAC du 30/11/2023 pour info et CA du 14/12/2023 pour vote

Types de certification/cours	Tarifs pour les étudiant.es Université Gustave Eiffel	Tarifs pour les extérieurs
CLUE (Certification en Langues de l'Université Gustave Eiffel)	Certification proposée gratuitement par le CAPLA	Non proposé aux extérieurs
TOEIC (marché conclu avec ETS Global)	65€ Voucher/bon d'achat permettant de passer le TOEIC dans un centre agréé (Dans certaines composantes. Non proposé par le CAPLA)	Non proposé aux extérieurs
Cours de langue proposés aux personnels	Gratuit	12 € de l'heure
Cours de FLE (Français langue étrangère) proposé par le SRI	<u>Étudiants, étudiantes, doctorants et doctorantes de l'Université Gustave Eiffel : cours gratuits</u> Gratuit	<u>Personnel Université Gustave Eiffel / Doctorant hors de l'Université Gustave Eiffel : 315€ par semestre</u> <u>Personnels et étudiants des établissements de la Comue Paris-Est Sup :</u> <u>Personnel : 315€/semestre</u> <u>Étudiant : 210€/semestre</u>
	<u>Remboursement « Cours de FLE » :</u> - en cas de non ouverture du groupe (12 étudiant.es minimum par groupe) - en cas de dépassement de la capacité maximale par groupe (16 étudiant.es)	
Certification PIX	Étudiant.es inscrit.es dans les diplômes nationaux : gratuit Étudiant.es inscrit.es hors diplômes nationaux, dont PIX est inclus dans la maquette : gratuit Étudiant.es inscrit.es hors diplômes nationaux, dont PIX n'est pas inclus dans la maquette : paiement individuel 45€, reversement au GIP PIX de 25€ (10€ pour Pix Certif et 15€ pour Pix Orga)	paiement individuel de 45€, reversement au GIP PIX de 10€ (10€ pour Pix Certif)